Image not found or type unknown

Réglementation Sportive Marseille

Fiche pratique publié le **08/11/2016**, vu **2085 fois**, Auteur : Thomas Barlier Marseille

Découvrez nos conseils pour se balader à Marseille.

Marseille est une ville naturellement riche en culture de par son grand mélange d'origines, et cette ville regorge donc d'endroits qui méritent largement le coup d'œil ! Enfilez vos plus belles chaussures de marche parce que vous avez du chemin à faire ! Marseille compte pas moins de 18 parcs et jardins tous plus beaux les uns que les autres, ayant chacun leur particularité, alors il y en a forcément un pour vous. Mis à part le coté verdure, vous pourrez optez pour une balade plus urbaine et en profiter pour enrichir votre culture marseillaise car cette ville regorge d'endroits emblématiques. Il faudrait au moins une semaines entière de marche non stop pour tout voir. Vous n'avez rien de prévu cette semaine ? Vous savez ce qu'il vous reste à faire...

Voir :

-> http://www.scomarseilleathle.com/fr/club/reglementation

-> http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Reglementation-sportive

-> http://www.sportmarseille.fr/

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés